



Abus de faiblesse/signature de document en periode de depression

Par **sabrina94**, le **18/11/2009** à **23:53**

Bonsoir,

Voila mon cousin vient de vivre une rupture difficile avec sa concubine. Cette dernière lui a fait signer un document stipulant la résiliation du bail qu'il avait en commun pour leur appartement, cependant mon cousin etait en période de doute dans sa tête, c'était noyer dans l'alcool, ne savait plus ou il en etait et a signer se document sans meme le lire et s'est retourné quelques jours après devant le responsable de l'agence de location lui demandant de fournir tout les documents necessaire pour ré-évaluer son dossier pour qu'il puisse garder son appartement, heureusement après s'etre battu avec bcp d'organisme pour qu'il puisse avoir les aides nécessaires pour garder le logement il se trouve aujourd'hui avec de nouveau frais d'agence et de frais d'acte de bail a payer de sa poche.

Peut-on considérer qu'il y a abus de faiblesse dans le sens ou elle lui a fait signer ce document a un moment difficile de sa vie?

Y'a t-il des recours juridiques?

Cordialement.

Sabrina